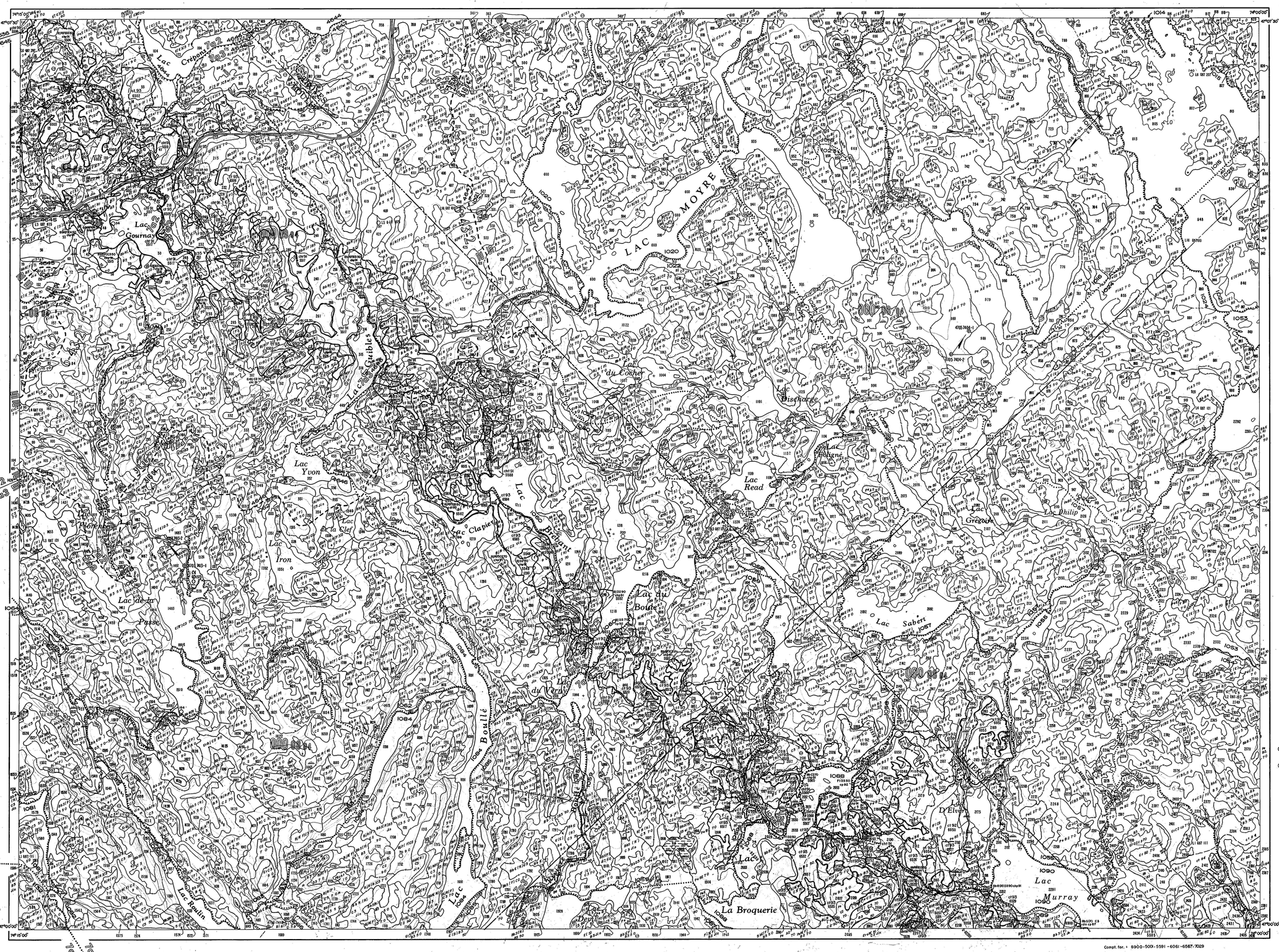

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique d'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— secondaire
— tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe par bandes alternées
Coupe progressive d'ensemencement
Coupe à diamètre limite
Coupe de jardinage
Coupe de jardinage
Coupe de jardinage
Ecrémage partiel (Bérgé ou à pied)
Plantation à racines nues
Plantation en récipients
Ensemencement naturel
Ensemencement
Ecrémage commercial
Récolte dans les bisses boisées (abandonnées)

N.B. Des interventions n'indiquent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— à sapin et/ou épinette blanche
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à mélèze
— à pin rouge
— à pin gris
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pruche
— à épinette
Pessière
— à épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portée
— à thuya (cèdre)
— à mélèze
— à pin rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin gris
— à pin blanc
— à sapin et/ou épinette
— à épinette noire et/ou épinette blanche
— plantation d'épinette de Norvège
— plantation d'épinette noire
— plantation d'épinette rouge
Sapinière
— à sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portée
— à thuya (cèdre)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à mélèze
— plantation de sapin baumier
Pinède à pin rouge
— avec pin rouge
— à pin rouge (à la occupant plus de 75% de la portée
— avec épinette noire et/ou épinette rouge
— avec épinette noire et/ou épinette rouge
— avec mélèze
— avec pin gris
— avec sapin et/ou épinette blanche
— plantation
Pinède à pin gris
— (à pin gris occupe plus de 75% de la portée
— avec épinette noire et/ou épinette rouge
— avec épinette noire et/ou épinette rouge
— avec pin rouge
— avec pin blanc et/ou pin rouge
— avec pruche
— avec sapin et/ou épinette blanche
— plantation
Cédrière
— (le thuya occupe plus de 75% de la portée
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à mélèze
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à sapin et/ou épinette blanche
— (plantation
Mélèzin
— (le mélèze occupe plus de 75% de la portée
— à thuya (cèdre)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou rouge
— à pin gris
— à pruche
— à sapin et/ou épinette blanche
— (plantation de mélèze européen
— (plantation de mélèze japonais
— (plantation de mélèze laricin

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris
— — — avec pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — avec mélèze
— — — avec épinette noire ou rouge
Bouleaux à bouleaux blancs avec épinette noire ou rouge
— — — avec pin gris
— — — avec pin blanc
— — — avec pin rouge
Bouleaux à bouleaux jaunes avec épinette noire ou rouge
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc
— — — avec pin rouge
Peuplierais avec mélèze
— avec pin gris
— avec pin blanc
— avec pin rouge
— avec épinette noire ou rouge
Frênaies avec mélèze
Frênaies rouge résineuse
Frênaies résineuses
Mélangés à feuillus tolérants
— — sur station tolérante

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— d'essences tolérantes
— d'essences tolérantes
— d'essences tolérantes
— (plantation)
Bouleaux
— à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— à bouleaux jaunes
Peuplierais
Frênaies rouge
Frênaies
— à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— à bouleaux jaunes
— à feuillus d'essences tolérantes
— à feuillus d'essences tolérantes
Plantations d'arbres à autres
— de bouleau jaune
— de peuplier
— de peuplier hybride
— de tilleul d'Amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Autre

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en bandes
Coupe partielle par trouées
Coupe partielle plus épaisse légère
Chablis partiel
Brûlure légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche seulement
⊖ 1 à 50 %
⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (very)	0-20 ans
30	21-40
50	41-60
70	61-80
90	81-100
120	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES		
70-30 (very)	30-70 (very)	
80-30	30-80	
80-50	50-80	
80-70	70-80	
80-50	50-80	
80-70	70-80	

FORÊT INÉQUIENNE

Peuplements inéquiennes: Peuplements irréguliers: Peuplements irréguliers:

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 80%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 60%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 40%	D1	D2	D3	D4	D5	6
25%						

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	
Moyenne	31 à 40 %	
Forte	41 à 50 %	
Abrupte	51 % et plus	

Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. STNG. FOR.: GROUPE-CONSEIL BOCHE LTÉE
SIGNATURE: A. Rochette
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. STNG. FOR.:
SIGNATURE:

Carte forestière: Photographie aérienne: 1987
Année de publication: 1988
Année de révision:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 6
Unité de gestion: 43*-2*
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 5*
Mode de tenure ou de gestion: 000 00'00"
Bloc d'aménagement:
Concessionnaire ou autres:
Bassin hydrographique: 36 04*
Bassin primaire:
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée:
Municipalité: 47900
Division de recensement:
Municipalité:
Cadastre:
Parcelle: 4647 *
Région écologique: 7c2*

M.R.C. 690 MATAWINIE

* Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du: 1/11/87
Déclinaison magnétique: 15° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-O-7 S.E.	31-O-8 S.O.	31-P-5 S.E.
31-O-2 S.E.	31-O-1 S.O.	31-P-4 S.O.
31-I-15	31-I-16	31-I-13

N.E. N.O. N.E. N.O.

31 O/1 S.E.

Compt. for.: 8900-5001-5591-6061-6567-7029
À jour: avril 1995

44